Comité de projet de la Ferme éolienne de l'Ecrevisse

Communes de Malpart et Marestmontiers

Maxime JACQUEMONT/ Clément PUISSEGUR– 04/07/2024

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

Sommaire

01 CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

02 DESCRIPTION DU PROJET

03 VOTRE INTERLOCUTEUR

04 LE COMITE DE PROJET

VOLKSWIND

01 Contexte énergétique

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

Le contexte climatique

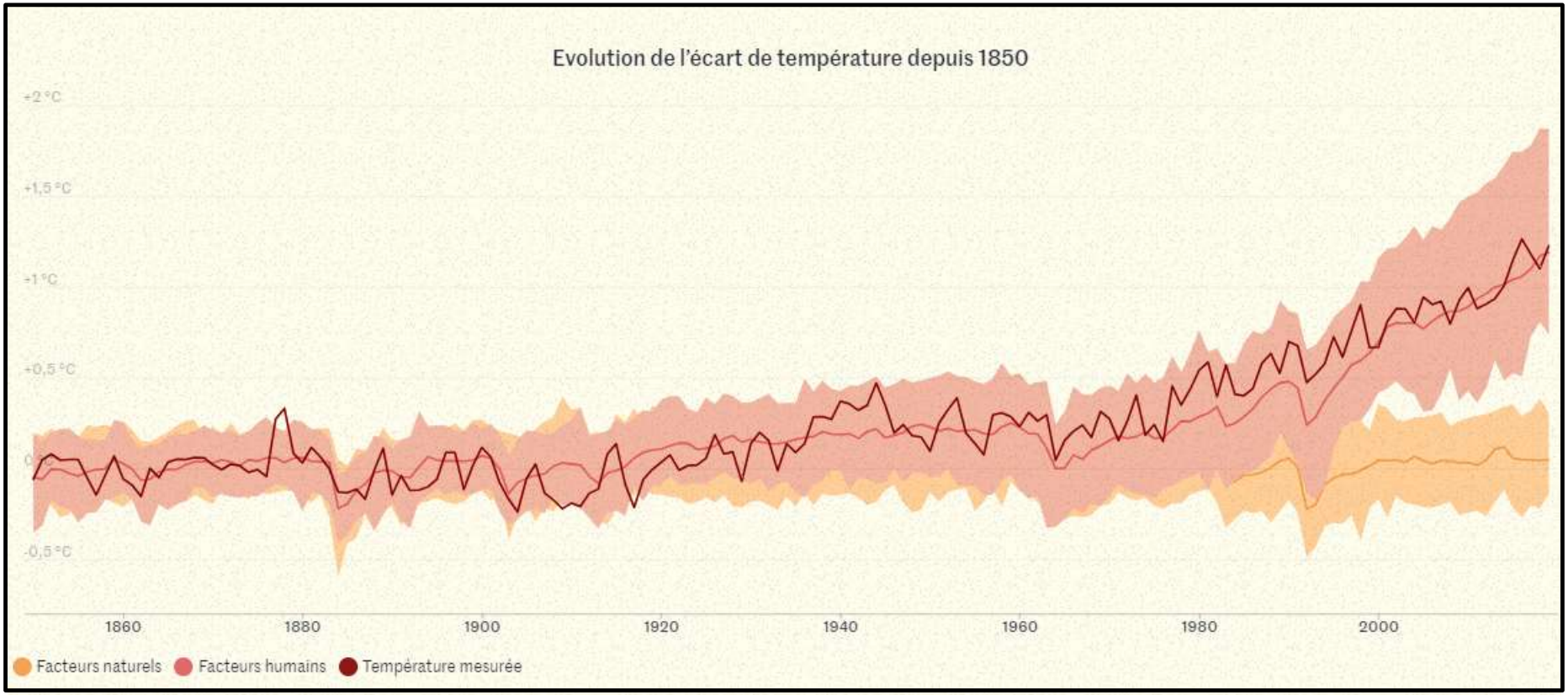

Source : Le Monde – Comprendre le réchauffement climatique

Le contexte climatique

Sources : desimagesetdesactes.fr
istockphoto.com

Les objectifs gouvernementaux

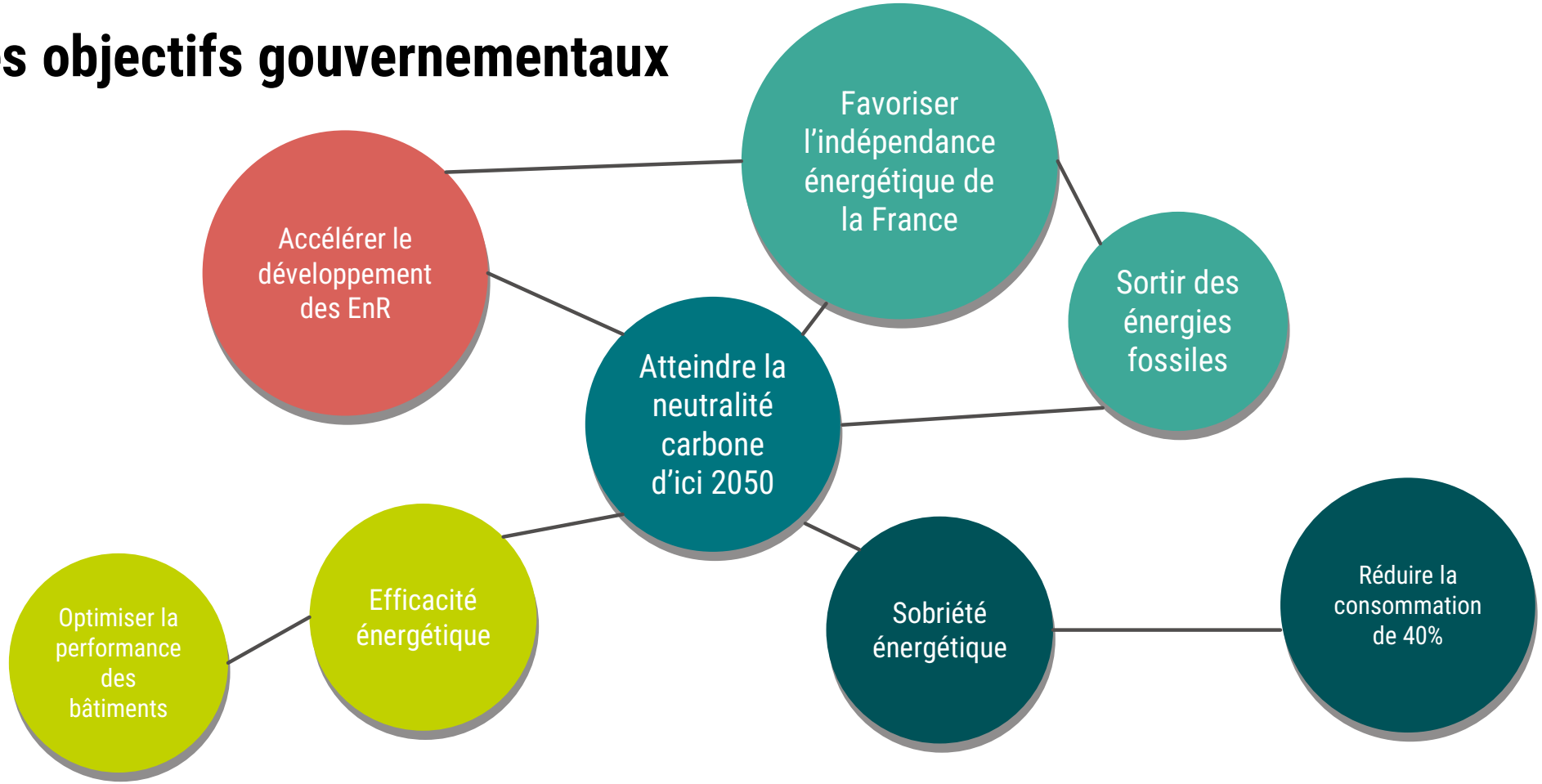

Les futurs énergétiques 2050 - RTE

N03	N2	N1	M23	M1	M0
EnR + nouveau nucléaire 3	EnR + nouveau nucléaire 2	EnR + nouveau nucléaire 1	EnR grands parcs	Répartition diffuse	100% EnR en 2050
50% EnR **50% Nucléaire**	**64% EnR** **36% Nucléaire**	**74% EnR** **26% Nucléaire**	**87% EnR** **13% Nucléaire**	**87% EnR** **13% Nucléaire**	**100% EnR**

Éolien terrestre
~ 74GW (x4)

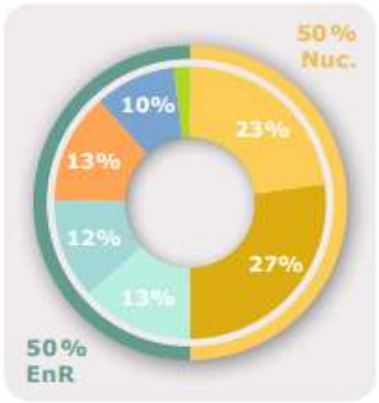

Capacités installées

- Solaire **~70 GW** (x7)
- Éolien terrestre **~43 GW** (x2,5)
- Éolien en mer **~22 GW**
- Nucléaire historique **24 GW**
- Nouveau nucléaire **~27 GW** (soit ~14 EPR + quelques SMR)

Scénario extrême le moins favorable à l'éolien :

Trajectoire industrielle maximale atteignable par la filière nucléaire = 50% nucléaire à l'horizon 2050

=> Il faudrait multiplier par 2,5 l'éolien terrestre

VOLKSWIND

Les atouts de l'éolien

Une source **inépuisable**

2ème gisement d'€

Une énergie **bas carbone**

12,7g CO_2/kWh

Une énergie **sûre**

90-95% recyclable

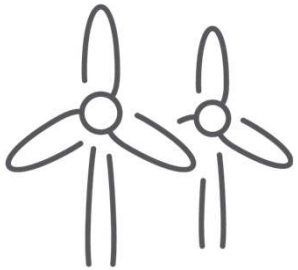

Une énergie compatible avec d'autres activités

Une filière créatrice d'**emplois**

28 000 ETP fin 2022

Une énergie **compétitive** sur le marché de l'électricité

69,3 € /MWh

6,2 Md€ pour l'Etat en 2022-23

VOLKSWIND

Bénéfices environnementaux

1 éolienne de 4,2 MW
(avec une vitesse de vent de 6,2 m/s)
Produira l'équivalent de :

La consommation annuelle de
7 800 foyers - **17 200** habitants

Sources : Commission de Régulation de l'Energie – 2020 ; Statistiques INSEE 2017

L'électricité nécessaire au transport personnel de **19 000** français en véhicule électrique

Sources : Hellowatt, statista

Soit l'équivalent de
22 000 tCO_2/an évitées

Hypothèse : En véhicule thermique. Objectif norme 2020

Bilan et objectifs en France

Développement de l'éolien terrestre
(PPE / Programmation Pluriannuelle de l'Energie)

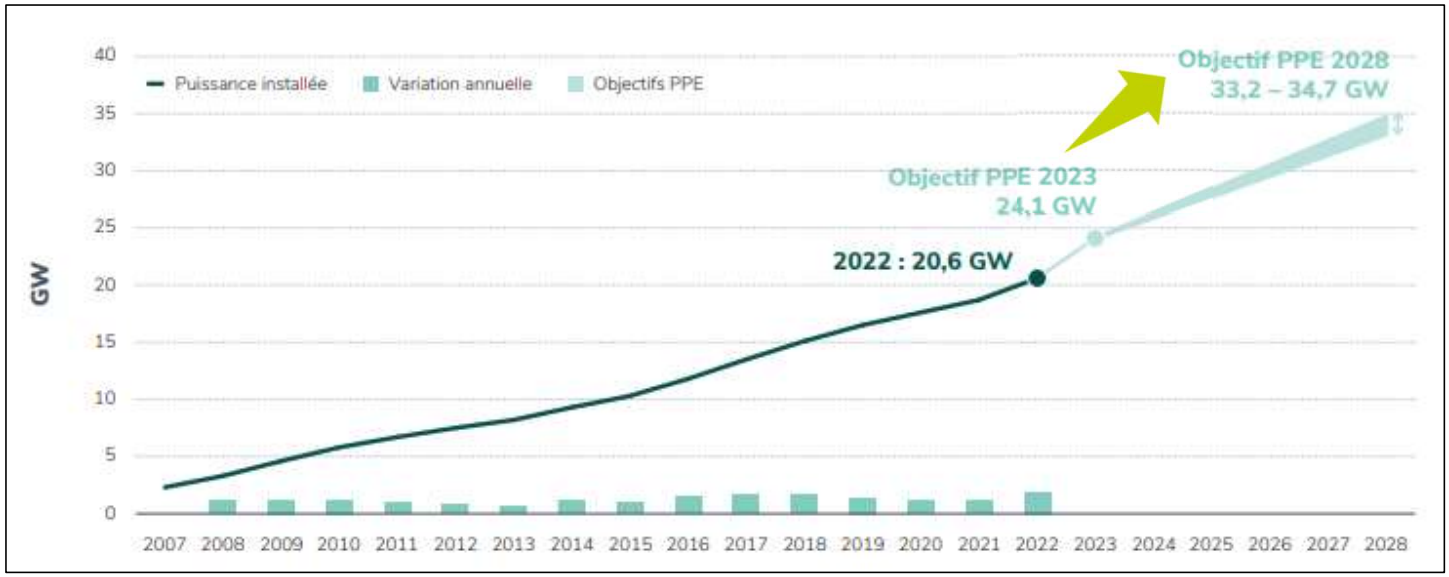

L’éolien sur le territoire

Communauté de
Communes du Grand Roye

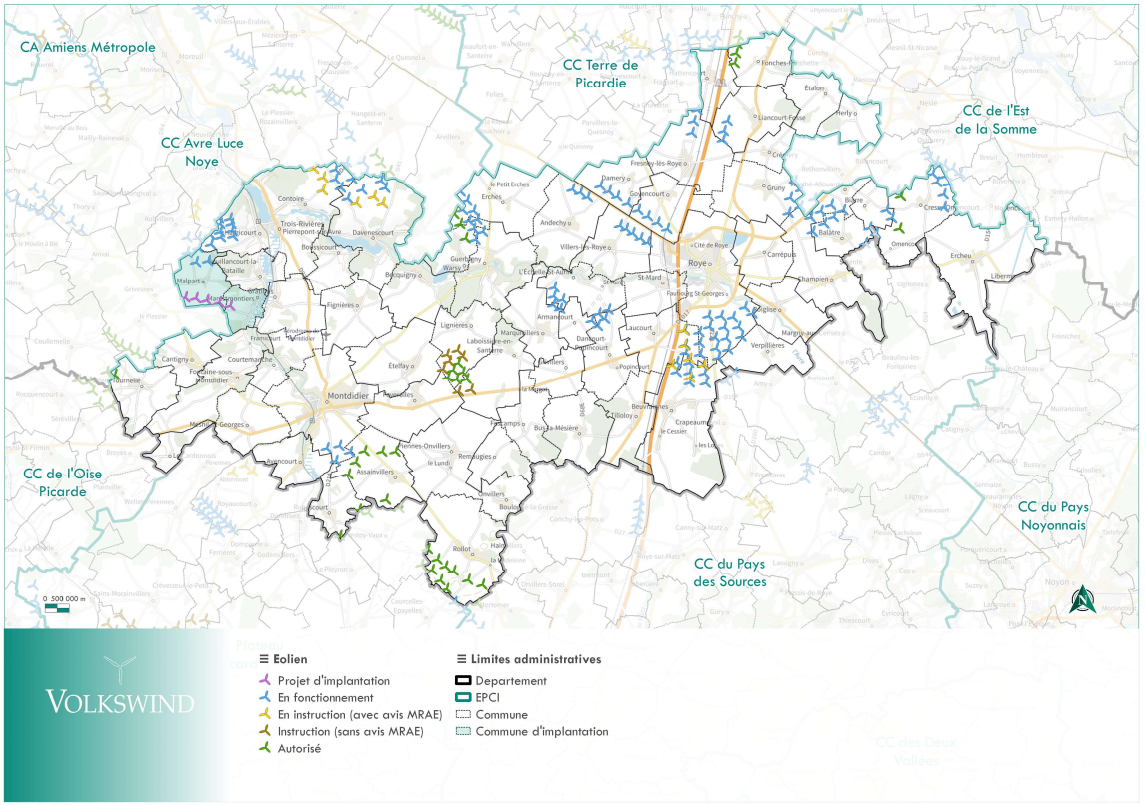

24 parcs en exploitation – 297,25 MW

11 parcs autorisés – 113,95 MW

4 parcs en instruction – 88,8 MW

VOLKSWIND

02 Description du projet

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

Justification du choix du site

Type de contraintes	Contraintes présentes sur le site de Malpart
Compatibilité avec le SRE	La zone du projet est dans le zonage favorable du SRE de la Somme.
Aéronautiques	Balisage diurne et nocturne + éoliennes inscrites au répertoire des obstacles à la navigation aérienne. Une partie de la zone d'étude est à moins de 5km de l'aérodrome de Montdidier. Limitation des éoliennes en bout de pale de 122m jusqu'à 150m. Le radar des armées de Doullens-Lucheux est situé à plus de 30km, le projet doit respecter les contraintes radioélectriques en vigueur lors du dépôt de la DDAE.
Habitat	Selon la réglementation, les distances aux habitations doivent être de 500 m minimum. L'éolienne la plus proche d'une habitation est à 514m.
Réseaux et infrastructures de transport	Une distance des éoliennes de 180m est à respecter par rapport à la ligne électrique RTE de 63kV qui traverse le site d'étude
Météo France	Aucune contrainte météo France n'est recensée.
Distance aux ERP, ICPE, installation nucléaire	Un élevage porcin à Grivesnes est classé ICPE. Une distance des éoliennes par rapport à l'élevage de 300m est à respecter.
Raccordement	Les postes de raccordement envisagés se situent sur les communes d'Hargicourt et d'Hangest-en-Santerre (80) et sont situés à une distance respective d'environ 5,1 km et 9,2 km de la zone d'implantation potentielle.
Sensibilités environnementales	La zone présente un paysage à dominante agricole avec des boisements dispersés
Sensibilités paysagères et patrimoniales	Le motif éolien est présent dans les alentours de la zone du projet. Des sensibilités ont été relevées depuis certains villages ou lieux-dits.

VOLKSWIND

Justification du choix du site

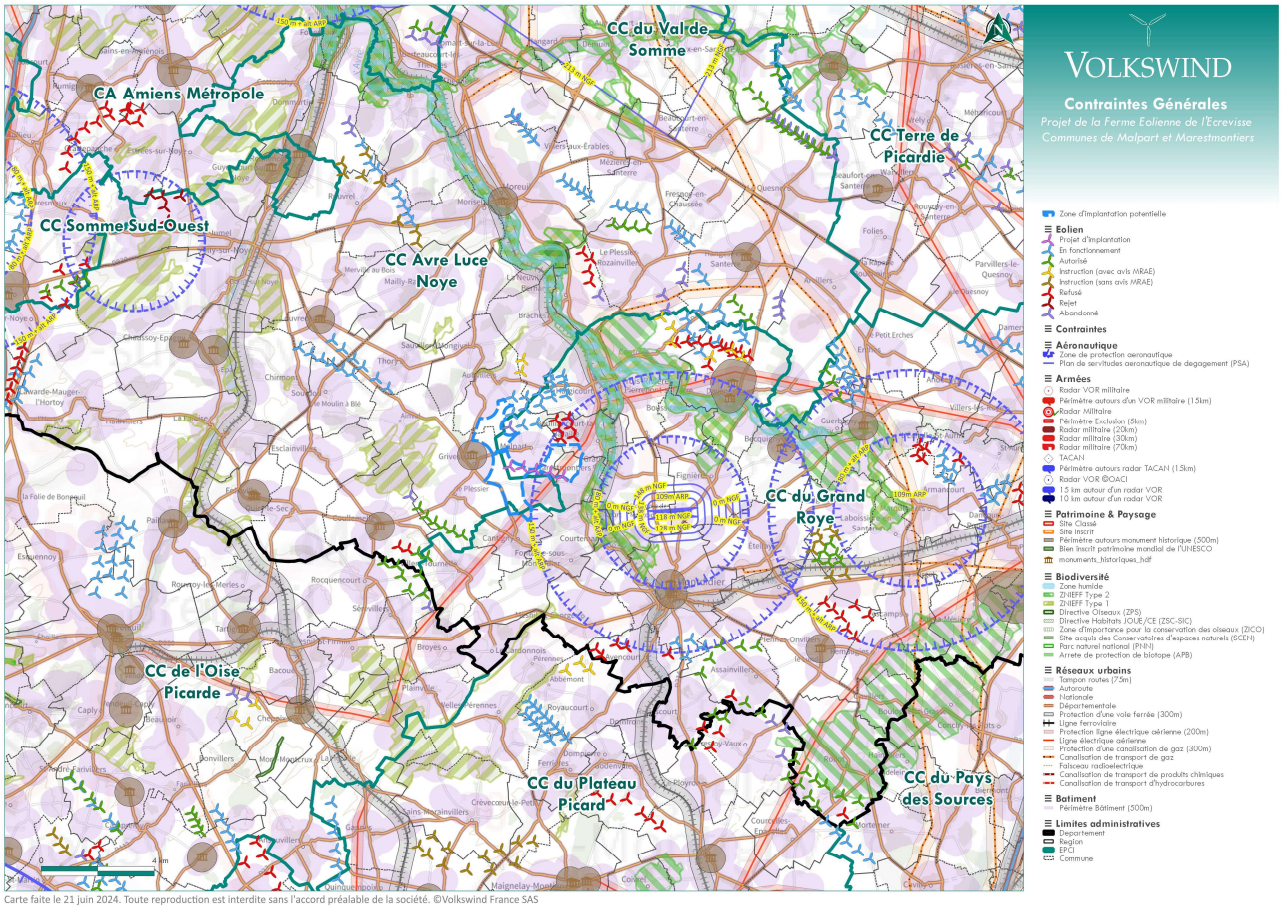

Carte faite le 21 juin 2024. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Justification du choix du site

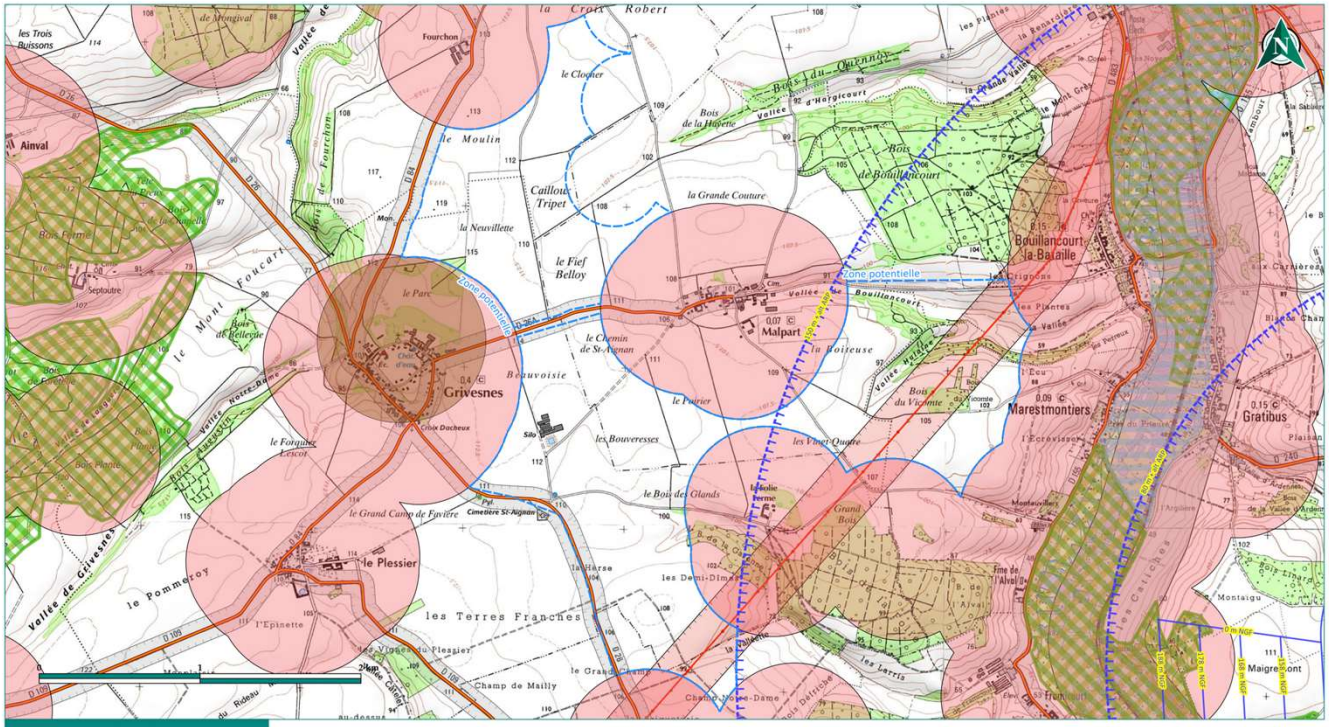

Historique du projet

Date	Évènement
2019	Premiers contacts avec les mairies de Malpart, Grivesnes, Marestmontiers et Aubvillers
Depuis octobre 2019	Signature des PBE auprès des propriétaires/exploitants
Décembre 2019	Conseil municipal à Malpart
Mars 2020	Le conseil municipal de Malpart accorde le droit à la société Volkswind d'utiliser les voies communales et les autres chemins ruraux autour de la zone de projet.
Juillet 2020	Le conseil municipal de Marestmontiers accorde le droit à la société Volkswind d'utiliser les voies communales et les autres chemins ruraux autour de la zone de projet.
Mars 2022	Rencontre Mairie de Grivesnes
Janvier 2023	Lancement de l'étude écologique
Janvier 2023	Lancement de l'étude paysagère
Janvier 2023	Lancement de l'étude acoustique
Juillet 2023	Présentation mairie Cantigny
Octobre 2023	Présentation des zones d'accélérations, du projet et de l'entrée au capital du projet aux mairies de Cantigny et Grivesnes
Novembre 2023	Présentation des zones d'accélérations, du projet et de l'entrée au capital du projet aux mairies de Malpart et Marestmontiers
Avril 2024	Présentation de l'implantation aux mairies de Malpart et Marestmontiers
Mai 2024	Exposition publique aux mairies de Malpart et Marestmontiers

Synthèse des enjeux du projet

Milieu physique	
Topographie, Géologie, pédologie, Hydrogéologie, Hydrologie, Qualité de l'air, Paramètres climatiques, Risques naturels	Les enjeux physiques sont globalement très faibles. Toutefois, des études géotechniques seront réalisées avant la construction.
Milieu humain	
Communication et trafics, Réseaux, Aéronautiques, Radars Météo-France, Nuisances, Milieu socio-économique, Espace de loisirs, Risques technologiques	Implantation du projet en respect : - Des distances réglementaires et de sécurité concernant les habitations, les ICPE, les routes départementales, les réseaux - Des contraintes de survol aéronautique : négociations en cours avec l'aérodrome de Montdidier - Des pratiques culturales Aucun enjeu lié aux radar Météo-France ou aux risques technologique n'a été identifié dans le secteur de projet
Milieu naturel	
Patrimoine naturel, Flore et habitats, Avifaune, Autre faune, Chiroptère	Il n'y a pas de zones naturelles à intérêt sur la zone. Les enjeux floristiques, avifaunistiques et de l'autre faune ne forment pas de contraintes particulières autre que l'emplacement des éoliennes. Les enjeux chiroptèrologiques sont plus importants et constituent une contrainte d'implantation.
Milieu sonore	
Ambiance acoustique	Les niveaux sonores mesurés sont caractéristiques d'un environnement rural calme. Contraintes règlementaires à respecter.
Paysage et patrimoine	
Perception des structures paysagères, Aire d'étude éloignée, Aire d'étude rapprochée, Aire d'étude immédiate	Prise en compte des sensibilités identifiées : (Axe de communication, lieux de vie, patrimoine et paysages particuliers)

Description du projet

	Caractéristiques
Nombre d'éoliennes	5 éoliennes
Diamètre rotor	150 m
Hauteur maximale	180 m
Puissance parc	22,5 MW à 29,5 MW
Nombre de postes de livraison	1
Eloignement aux habitations	+ 500 m
Aménagements	Utilisation des voiries existantes Création de pans coupés et de pistes d'accès

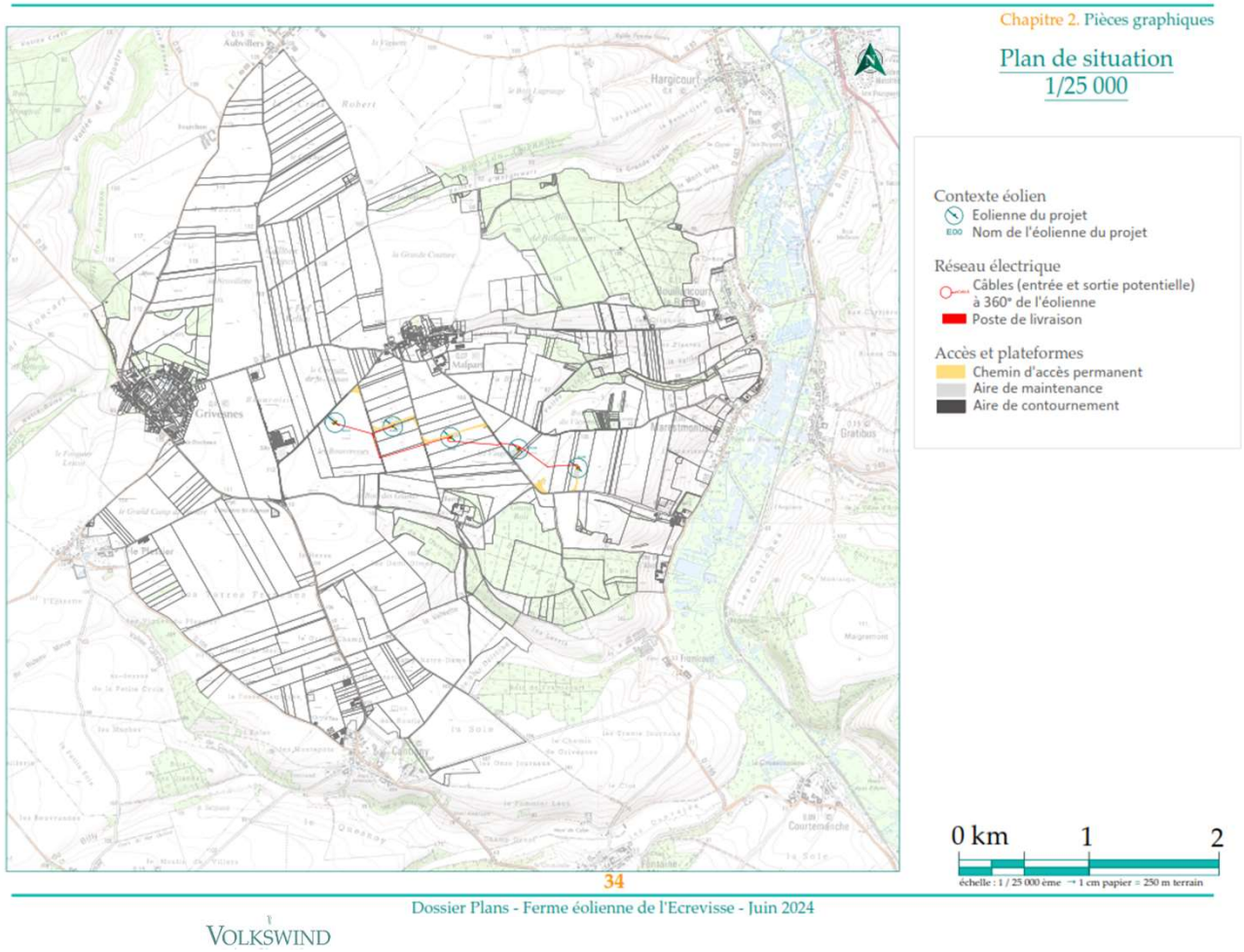

Les documents d'urbanisme

Zonage des PLU et CC
(Source : Géoportail de l'urbanisme)
Mairies de Malpart et Marestmontiers sous RNU

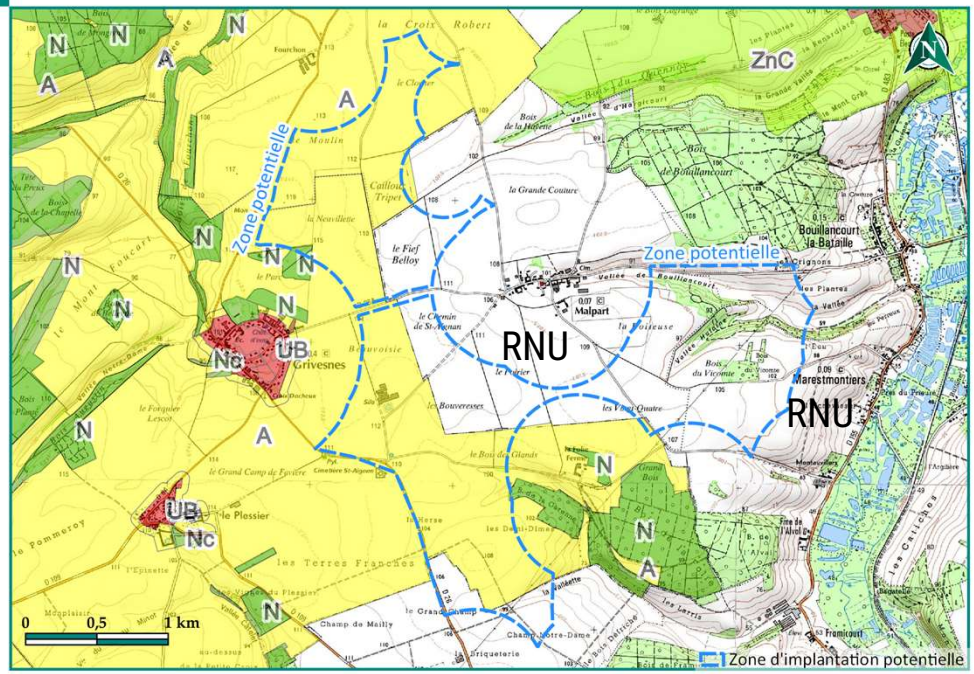

PLUi du Grand Roye en cours d'élaboration

Raccordement envisagé

Option 1 : Raccordement au poste source d'Hargicourt à environ 5,1 km

Option 2 : Raccordement au poste source d'Hangest-en-Santerre à environ 9,2 km en direct

Remarque : Le raccordement final dépendra de la solution de raccordement proposée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution au moment de la demande de raccordement, à savoir après autorisation du projet.

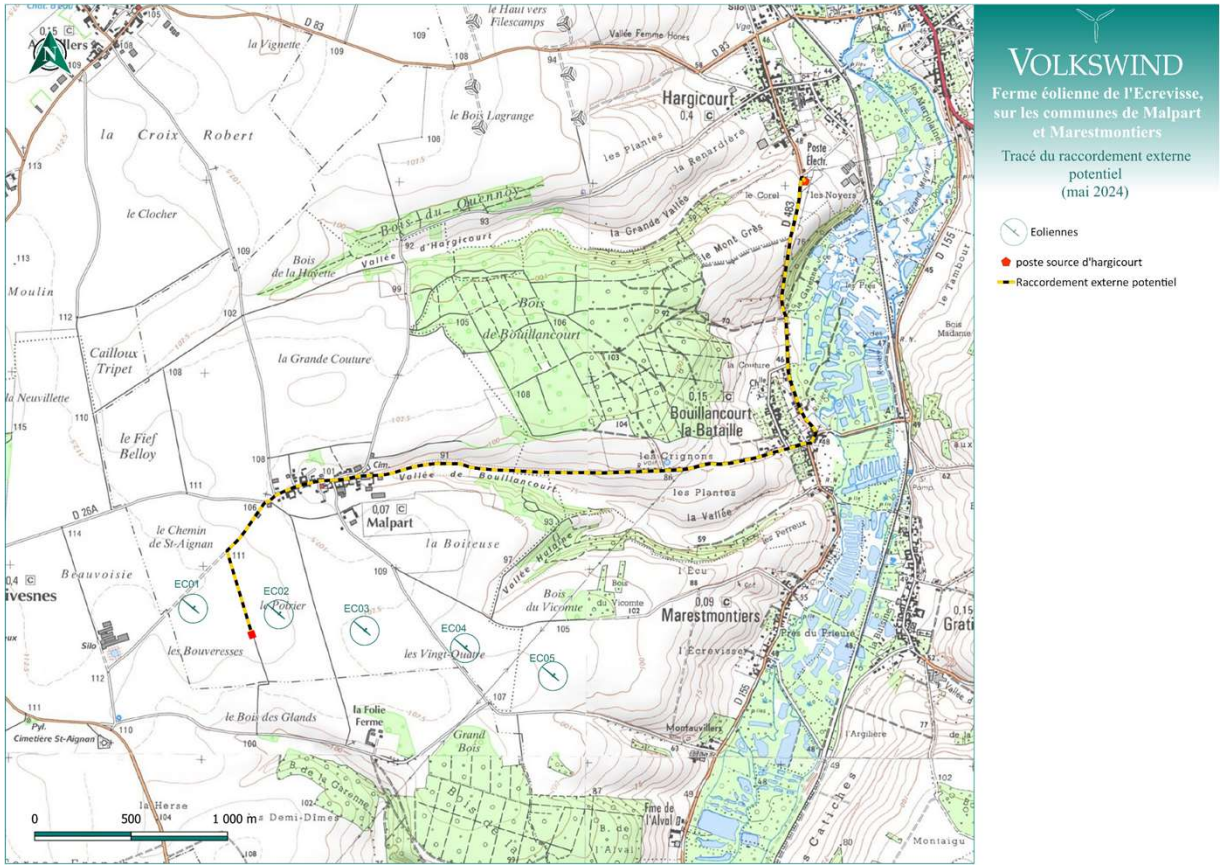

VOLKSWIND

Le projet en chiffres

- Estimation de production : 280 000 MWh/an soit environ l'équivalent de la consommation annuelle de 28 160 personnes,
- CO2 évités : 26 900 tonnes de CO2 évités / an
- Coût prévisionnel : 41 500 000 €
- Retombées fiscales :
  - Total : 337 500€ / an (15 000€/MW/an)
  - Bloc communal : 225 000 € / an (10 000€/MW/an)
- Emplois : 209 emplois en Equivalent Temps Plein à l'échelle nationale la première année
  68 emplois ETP à l'échelle départementale la première année

Synthèse de la zone d'étude / du projet

Atouts de la zone / du projet

Zone de grandes cultures

Zone éloignée des zones environnementales sensibles, et monuments historiques

Accès à proximité *(routes départementales desservant la zone)*

Raccordement à 5,1 km

Potentiel de 5 éoliennes

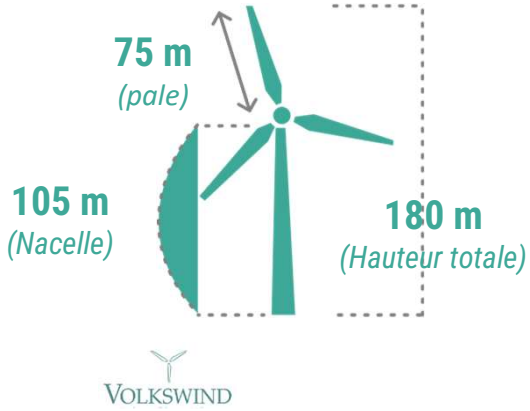

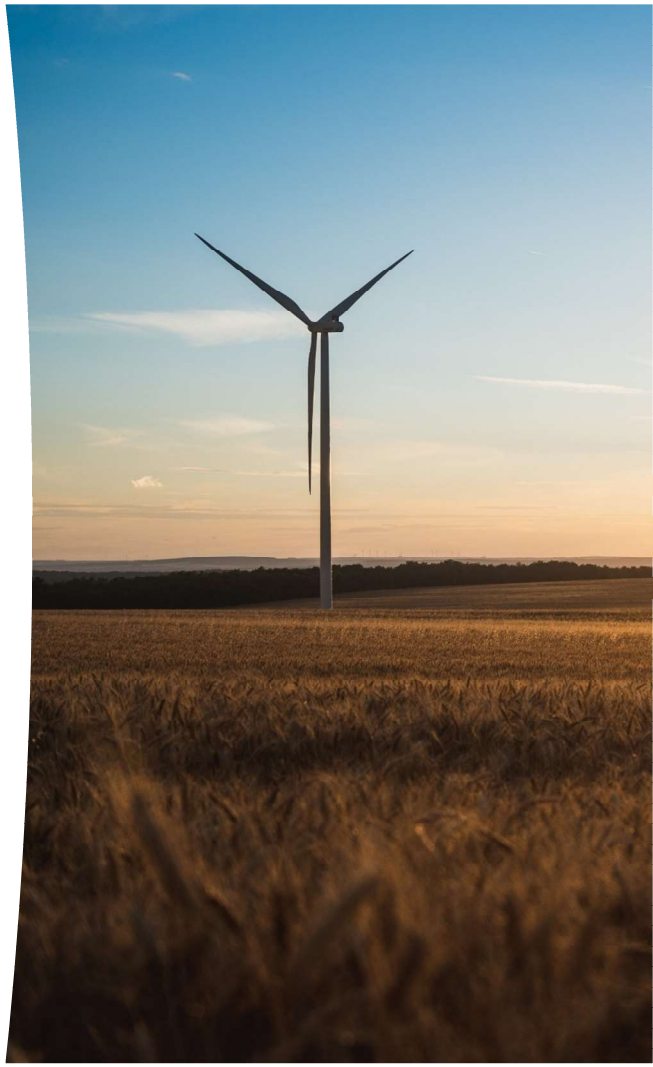

03 Votre interlocuteur

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

Un groupe expérimenté

Volkswind 1er Lauréat des appels d'offre éolien terrestre

axpo

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

- **Multi énergéticien** Suisse
- 7000 collaborateurs, **30 pays**
- Expertise de **110 ans de production électrique**

- Une entreprise pionnière créée en **1993**
- **100** collaborateurs, **6 agences** en France
- Plus de **1000 MW** déjà installés en France

Nos métiers

Développement

Construction

Exploitation - Maintenance

Nos parcs éoliens

Parcs développés et construits	**65**
	1061 MW
Parcs autorisés et en construction	**558 MW**
Projets en étude	**2000 MW**

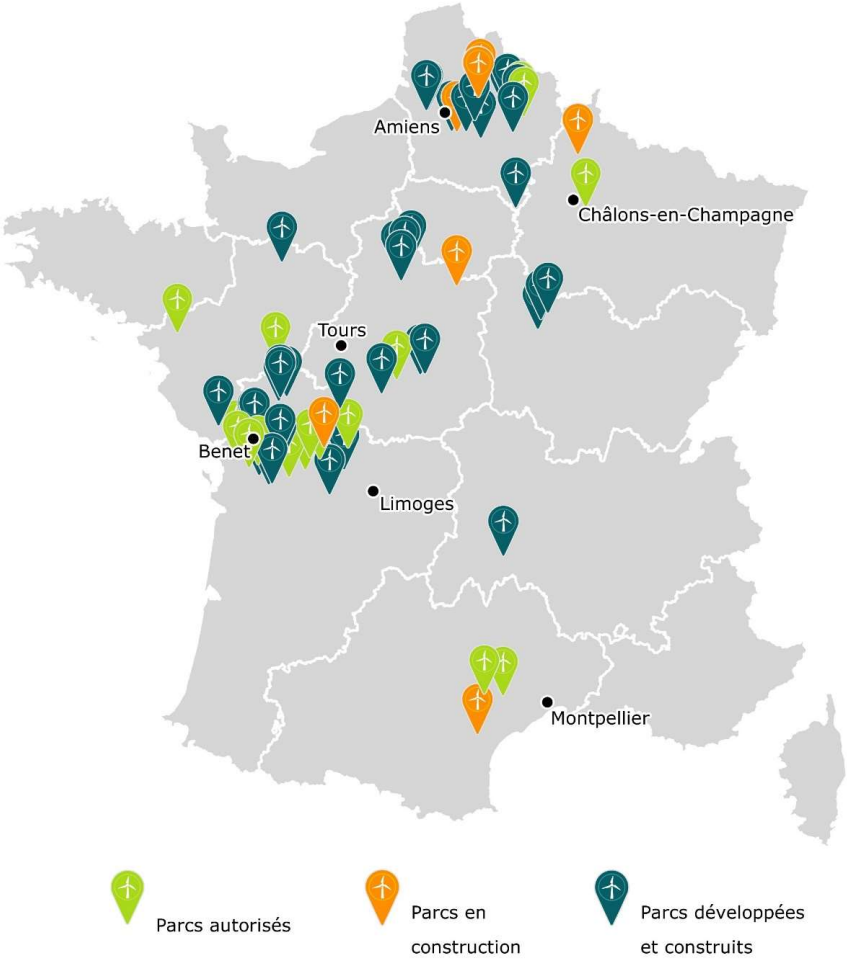

Nos références en Région

Ligny-Thilloy (62)

Volkswind Top10 Exploitant des Hauts de France en 2023

Autorisation	Mise en service	Investissement	Eoliennes
Août 2016	Mars 2021	38,2 M€	V117 - 91,5 m

Parole d'élu

« Depuis les années 2000, nous nous sommes résolument tournés vers le développement durable et cela nous a paru tout naturel, lorsque l'on a été sollicité, d'accueillir une ferme éolienne. Aujourd'hui, nous avons pour principale projet de faire des économies d'énergie. Nous envisageons de changer l'éclairage public et de mettre des ampoules LED. Dans tous les cas, les retombées financières générées par les éoliennes nous permettent de voir l'avenir un peu plus sereinement. »

Monsieur Daniel Poret, Maire de Ligny-Thilloy, 521 habitants

Nombre d'éoliennes	7
Puissance totale	29,4 MW
Production électrique estimée	68 000 MWh
Equivalent consommation électrique	24 815 personnes

Modalités d'information

Livret d'information

Exposition en mairie

Site internet dédié

https://ferme-eolienne-ecrevisse.fr/

Visite de parc / chantier

04 Le comité de projet

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

Le périmètre du comité de projet

35 communes + 1 EPCI concernés dans un rayon de 6 km

- Aubvillers
- Ayencourt
- Bouillancourt-la-Bataille
- Boussicourt
- Braches
- Broyes
- Cantigny
- Coullemelle
- Courtemanche
- Davenescourt
- Esclainvillers
- Etelfay
- Fignières
- Fontaine-sous-Montdidier
- Gratibus
- Grivesnes
- La Neuville-Sire-Bernard
- Le Cardonnois
- Le Plessier-Rozainvillers
- Mailly-Raineval
- **Malpart**
- **Marestmontiers**
- Mesnil-Saint-Georges
- Montdidier
- Moreuil
- Quiry-le-Sec
- Rocquencourt
- Royaucourt
- Sauvillers-Mongival
- Sérévillers
- Sourdon
- Thory
- Trois-Rivières
- Villers-Tournelle
- Welles-Pérennes

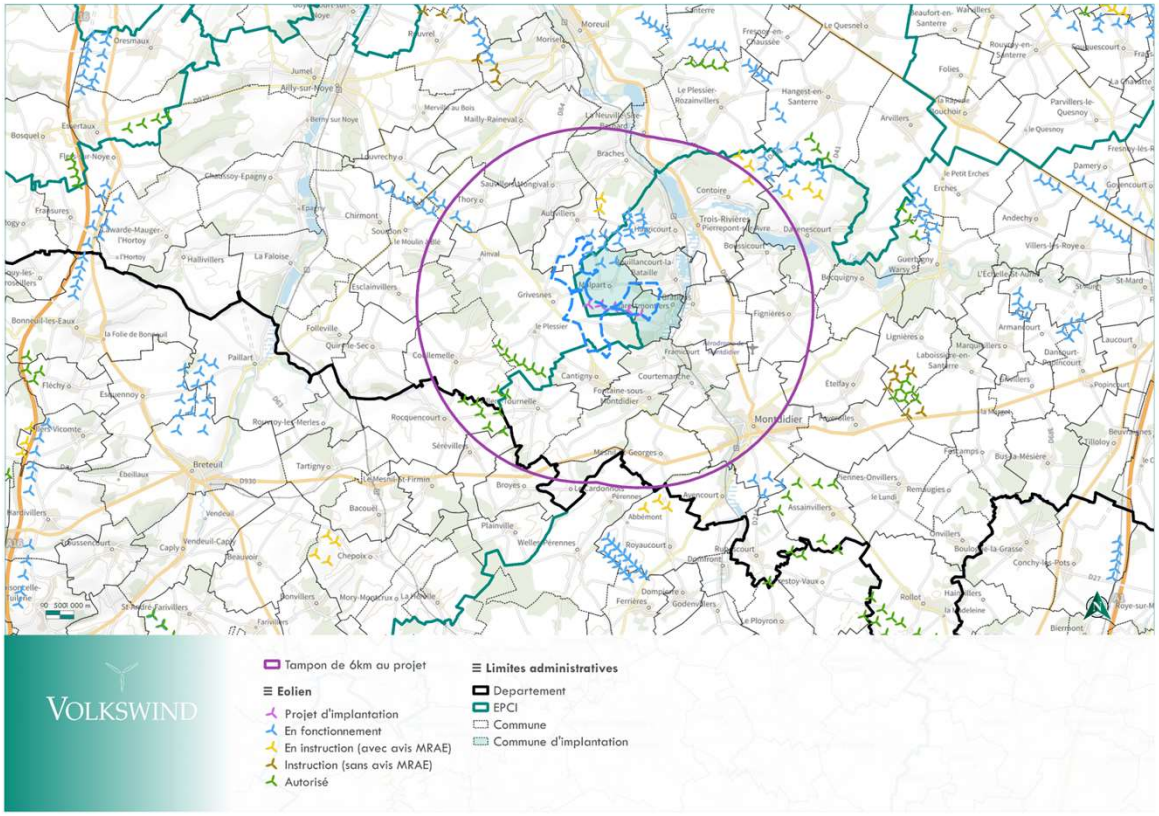

Rôle de la mairie dans le projet

Développement du projet
- ✓ Convention d'utilisation des chemins
- ✓ Mesures d'accompagnement
- ✓ Remarques sur le Résumé Non Technique avant dépôt

Instruction
- ✓ Enquête publique : délibération du Conseil Municipal
- ✓ Participation à une CDNPS éventuelle

Financement
- ✓ Collecte participative
- ✓ Ouverture au capital
- ✓ Financement/consignation projet de transition énergétique/biodiversité

Construction
- ✓ Constats voirie (avant/après travaux)

Exploitation
- ✓ Retombées fiscales

Comité de projet, communication, information, partenariats

Déroulement d'un projet éolien

PRE FAISABILITE

3 à 6 mois

Identification du site

Estimation du vent
Contraintes environnementales, réglementaires…
Raccordement électrique

Rencontres

Propriétaires
Exploitant
Elus

18 mois

Préparation du dossier

Etudes faune. flore, paysage, acoustique
Communication

INSTRUCTION

10 à 48 mois

Autorisation

Validité autorisation environnementale
Préparation de la construction (accès, raccordement, tarif…)

8 à 12 mois

Construction

Maîtrise d'œuvre
Respect de l'environnement
Création d'emplois locaux

+ 20 ans

Exploitation

Maintenance, suivi de production

≈ 3 mois

Démantèlement

Remise en état du site, recyclage
Possibilité de **renouvellement**

Le démantèlement

L'ensemble du démantèlement d'un parc éolien est à la charge de l'exploitant

Proposition d'agenda

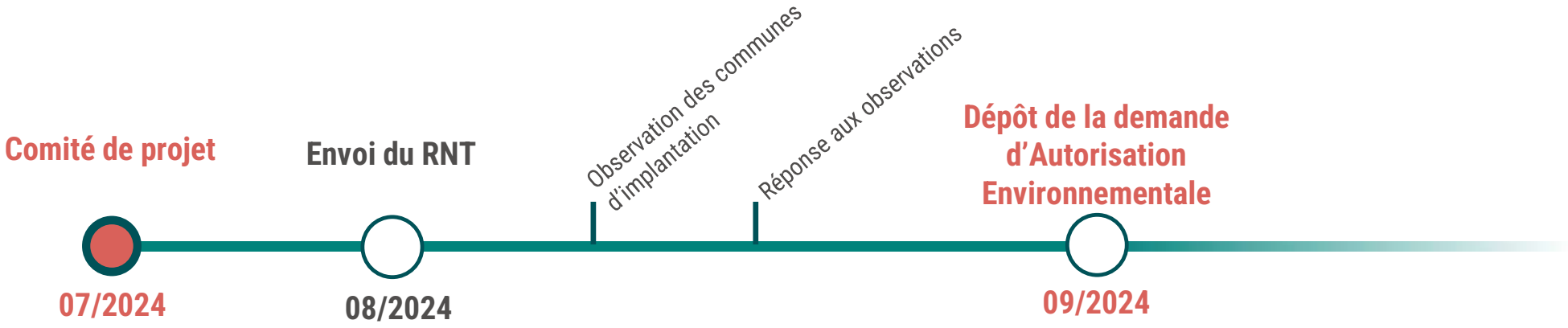

- Observations

Envoi aux communes d'implantation et limitrophes + communes du rayon de 6km pour information

Merci de votre attention !